



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE MACAMIC

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, greffière-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, qu'une séance extraordinaire sera tenue le 12 décembre 2022, à 18 h 30 , à la salle du conseil de la Ville de Macamic , le point suivant sera accepté :

1. Adoption des prévisions budgétaires 2023 de la Ville de Macamic;
2. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 .

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Macamic ce 28 novembre 2022

Joëlle Rancourt

Greffière-trésorière adjointe